8 MARS 2019

Journée internationale des

DROITS DES FEMMES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

SG
Secrétariat général

LABEL ÉGALITÉ
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

LABEL DIVERSITÉ
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

Quelle politique d'égalité professionnelle pour les ministères économiques et financiers ?

Depuis plusieurs années, nos ministères ont fait de la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes une priorité de leur politique.

Dans ce cadre, de nombreuses actions ont été conduites : amélioration de la connaissance des données RH par genre dans de nombreux domaines, neutralisation de certains congés familiaux dans l'évaluation des agents, mise en place d'un chèque emploi service pour la garde des enfants de 6 à 12 ans, promotion des chartes du temps, parité dans les jurys de concours…

Cette mobilisation continue en faveur d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes a contribué à l'obtention du label Egalité professionnelle en février 2018.

Aujourd'hui nos ministères poursuivent leurs travaux pour maintenir et amplifier cette dynamique.

À cet effet, un 3e plan relatif à l'égalité professionnelle est en cours d'élaboration sur la base d'une démarche innovante associant étroitement les agents et les directions.

Cette démarche conduite par la délégation à la diversité et à l'égalité professionnelle a permis, à ce jour, aux agents d'exprimer sous des formes diverses leurs besoins et attentes concrètes dans le domaine de l'égalité professionnelle.

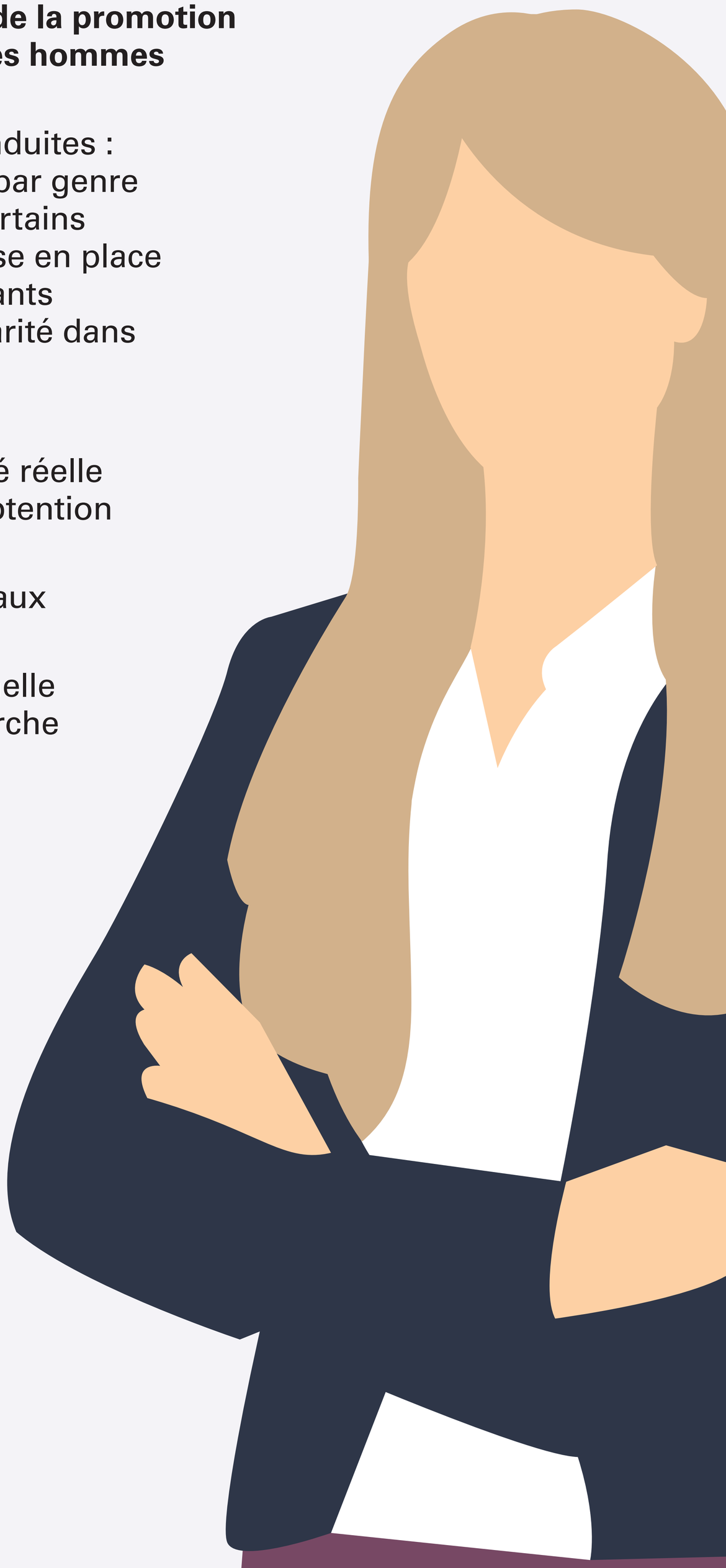

Mieux connaître la place des femmes au sein des ministères économiques et financiers

Par catégories :

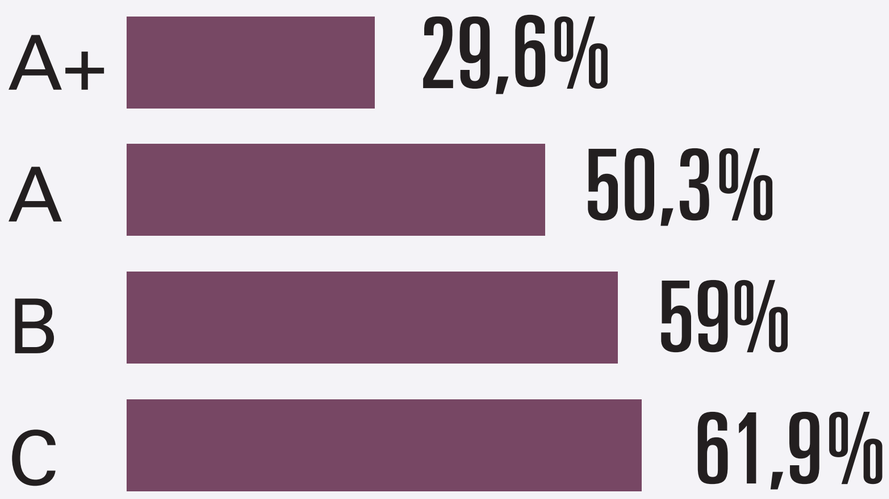

56,7%

de femmes dans nos ministères en 2017 (bilan social)

Un rapport de situation comparée relatif à l'égalité professionnelle femmes-hommes est publié chaque année.

Il est disponible sur l'intranet ALIZÉ.

La part des femmes dans les principaux corps

Catégories A+ et A

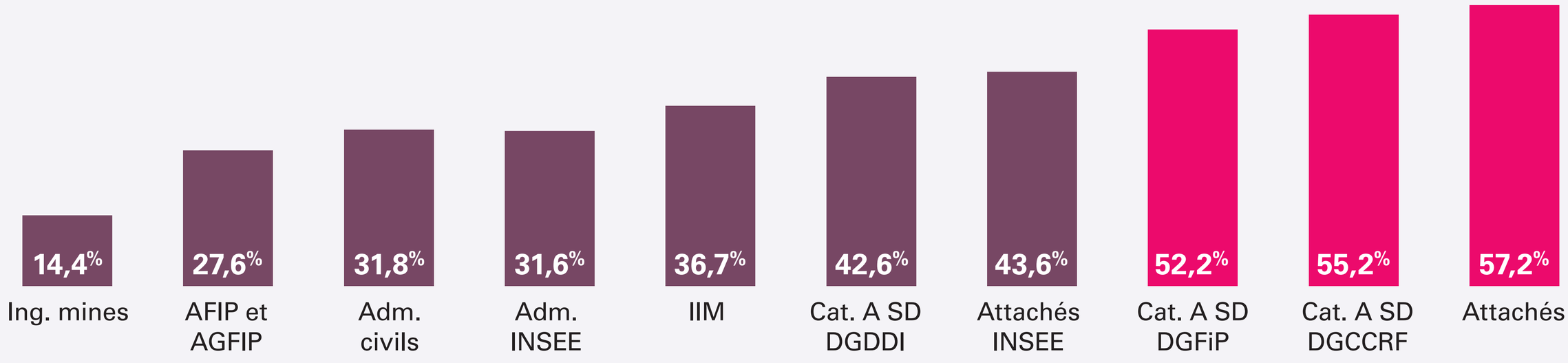

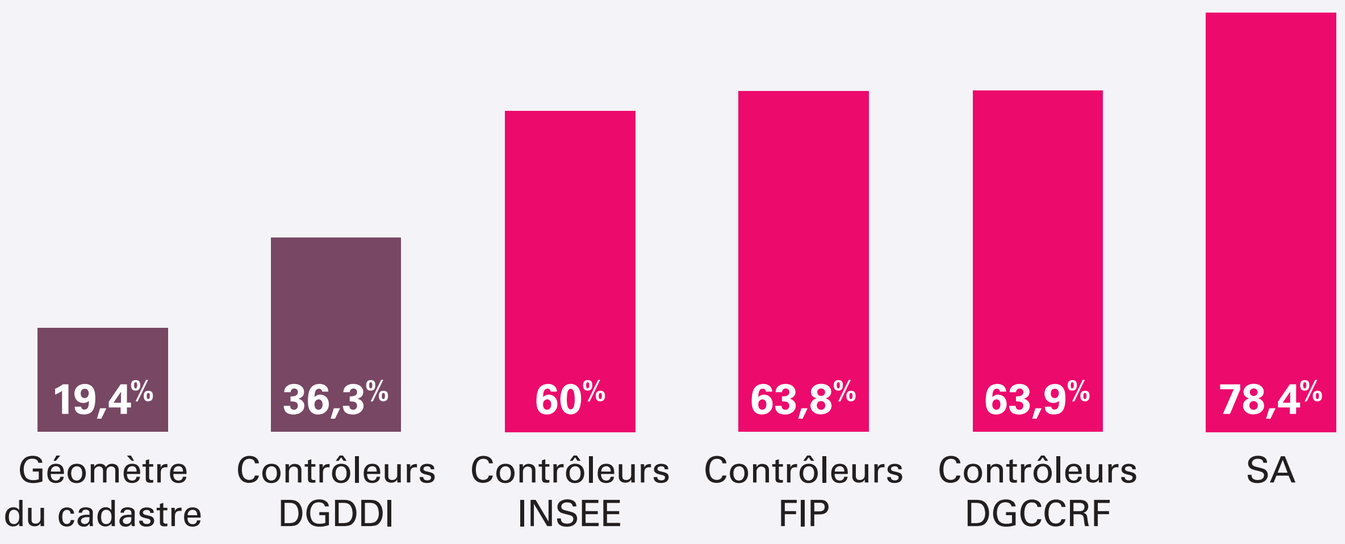

Catégorie B

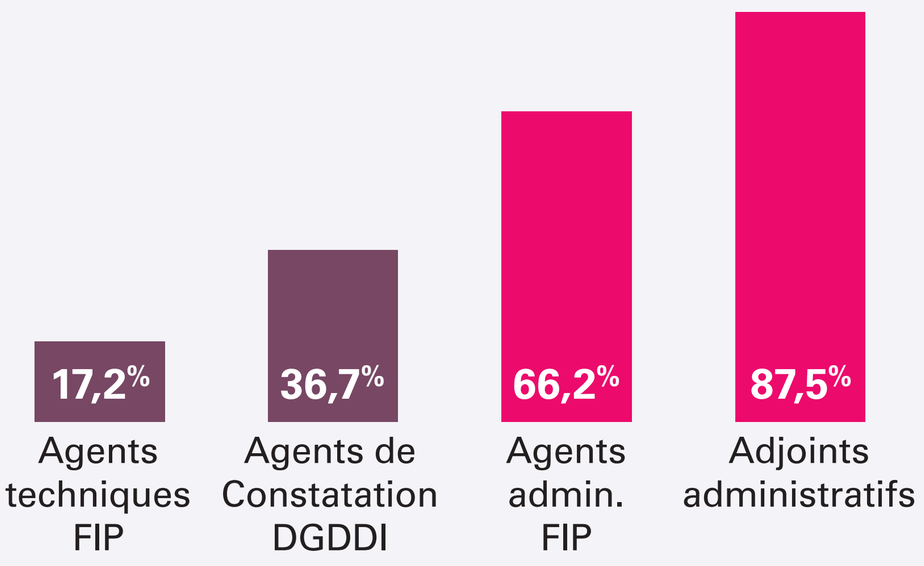

Catégorie C

Les parcours professionnels des femmes

Pourcentage de femmes reçues sur le total des candidats à une promotion en 2017

60,4%

femmes promues par concours interne

53,6%

femmes promues par promotion au choix

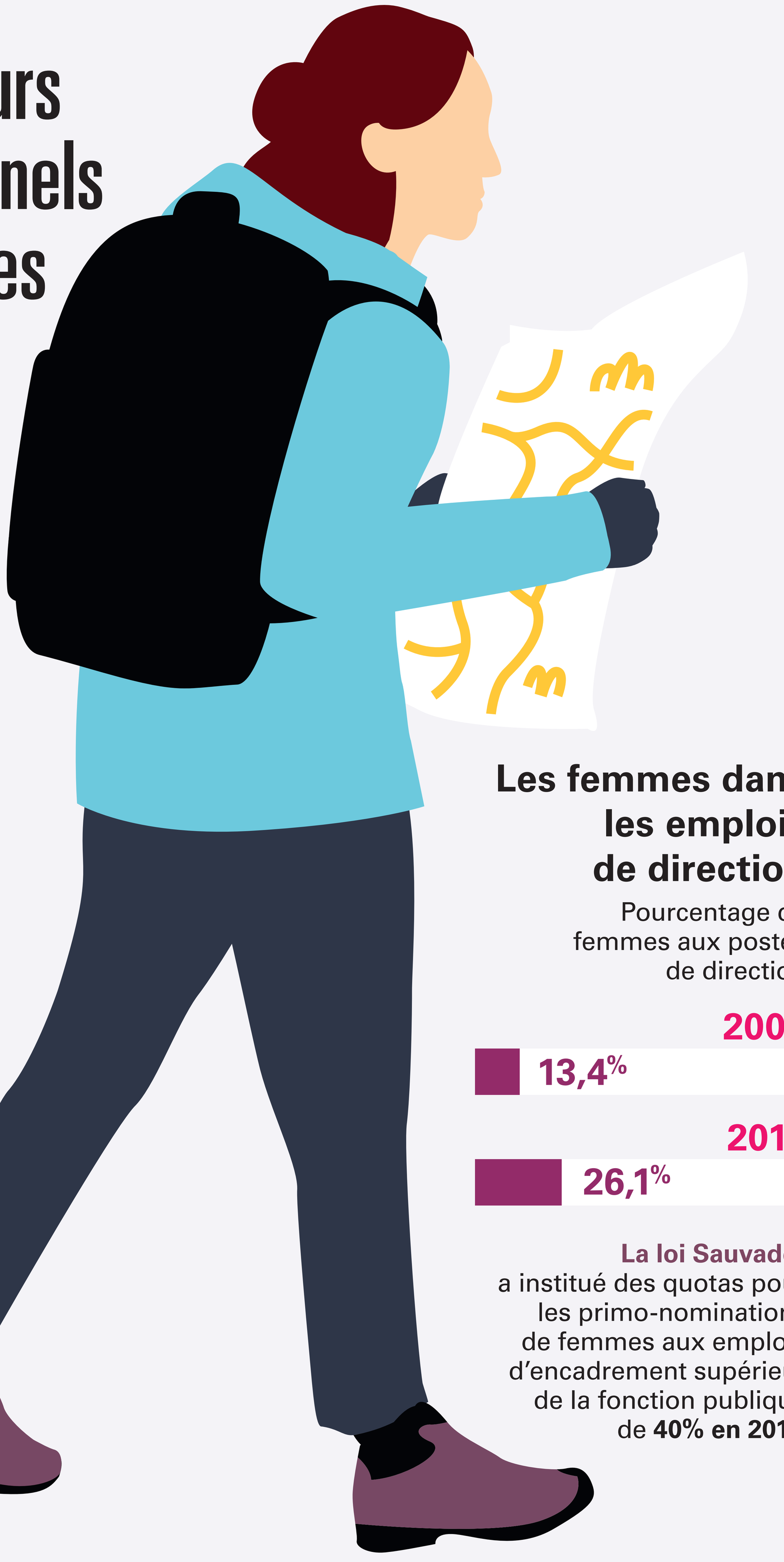

Les femmes dans les emplois de direction

Pourcentage de femmes aux postes de direction

2006

13,4%

2017

26,1%

La loi Sauvadet a institué des quotas pour les primo-nominations de femmes aux emplois d'encadrement supérieur de la fonction publique de **40% en 2017**.

Temps partiel

Répartition par genre

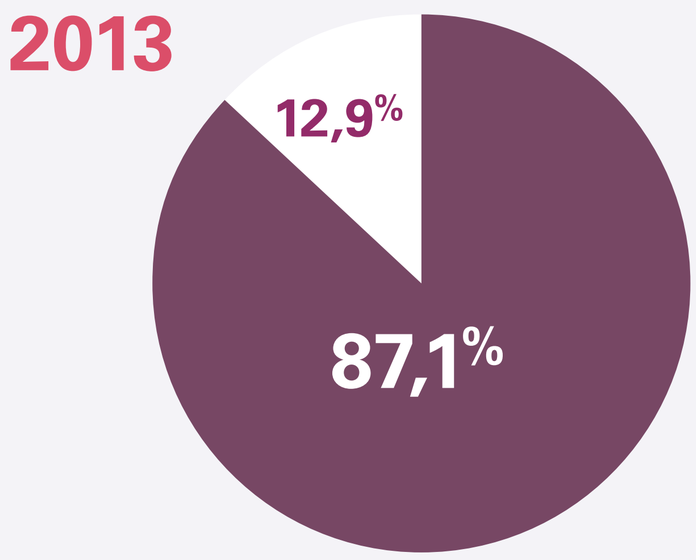

Congé parental

Répartition par genre

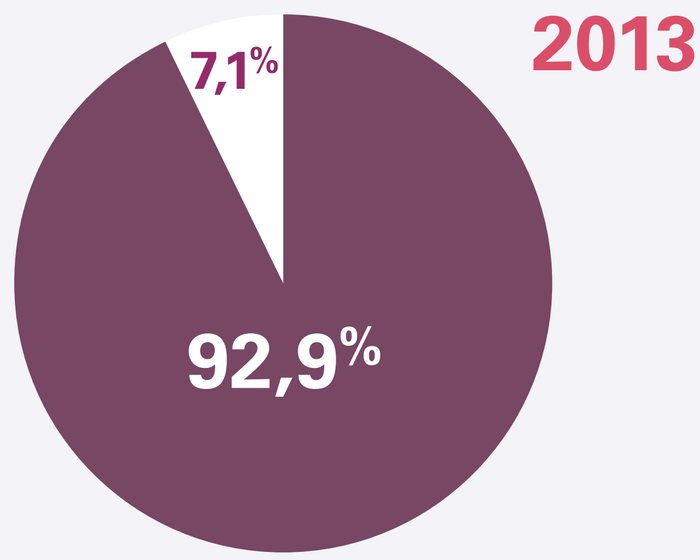

Femmes

Hommes

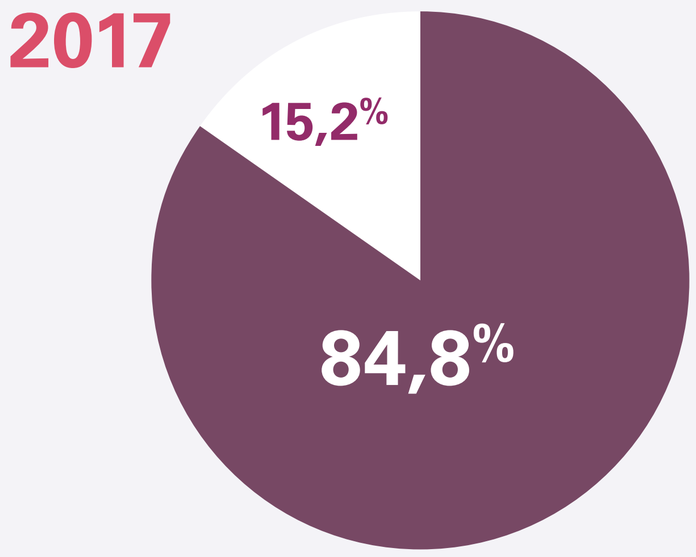

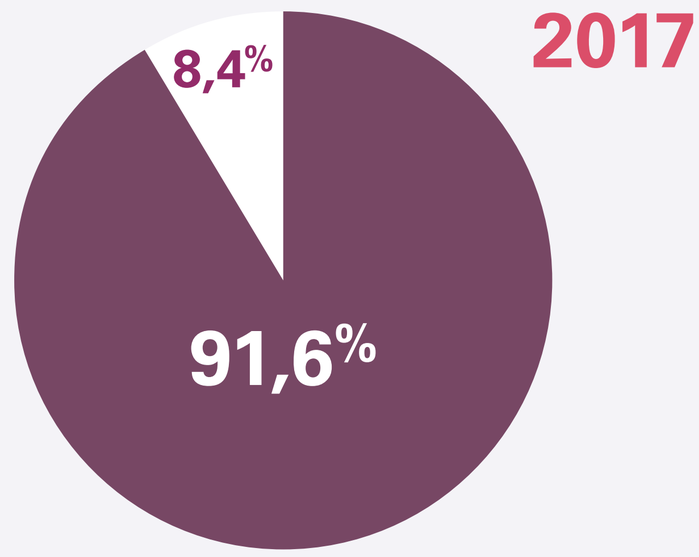

Égalité professionnelle : des réalisations concrètes à Bercy

Un **bilan annuel** égalité femmes hommes

Des **jurys plus équilibrés**

Des chartes de **gestion du temps**

Un **guide** pratique du **recrutement**

Un **entretien obligatoire au retour** d'un congé de maternité ou d'adoption

Un guide et quiz : comprendre et **agir contre les violences sexistes et sexuelles** au travail

L'égalité professionnelle au sein de nos ministères 2010 - 2019

2010
Label diversité

2011
- 1er accord égalité professionnelle 2011-2013
- 1ère Charte de gestion du temps

2012
- Féminisation des jurys
- 1er bilan annuel de l'égalité professionnelle F/H

2013
Entretien obligatoire retour de congés maternité

2014
- Neutralisation des absences liées à la maternité dans l'évaluation
- Guide de la parentalité

2015
- 2e plan d'égalité professionnelle 2015-2017
- Prestation pour la garde des enfants de 6 à 12 ans

2016
Lutte contre le harcèlement et les violences sexistes

2017
Objectif : 40% de femmes dans les primo-nominations aux emplois de direction

2018
Obtention du label égalité professionnelle

2019
Finalisation d'un 3e plan égalité professionnelle

La démarche de co-construction d'un 3e plan égalité professionnelle

Une démarche collaborative
associant les agents à travers :

Des ateliers participatifs

en administration centrale et dans les services déconcentrés.

Un questionnaire

adressé à un panel de 7500 agents.

Une étude

sur les bonnes pratiques dans les entreprises publiques et privées françaises et à l'étranger.

Un séminaire

réunissant des experts d'entreprises publiques, privées et d'autres ministères dans le domaine de l'égalité professionnelle.

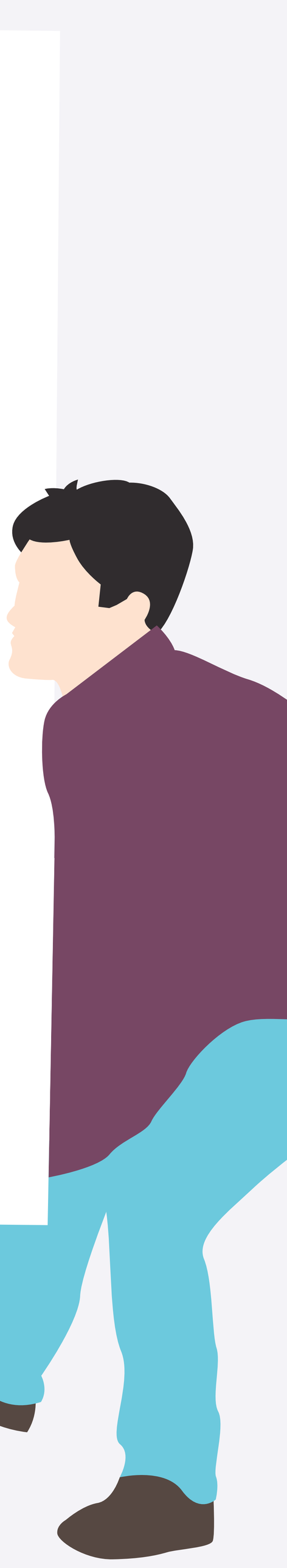

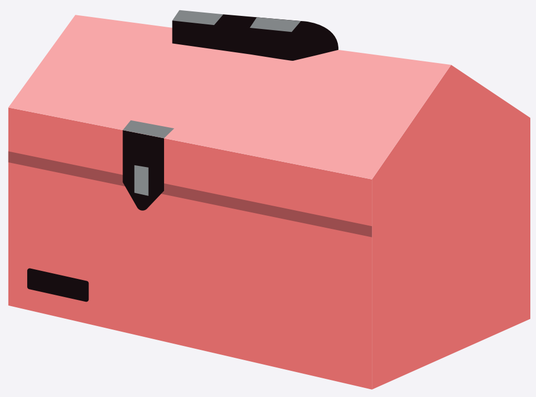

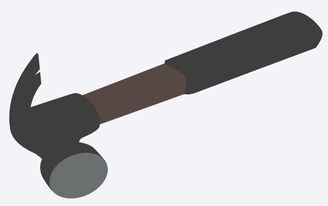

En synthèse de ces travaux, 5 axes de travail ont émergé

1 **Concilier vie professionnelle et vie privée** (parentalité, gestion du temps de travail, organisation du travail, services de conciergerie).

2 **Favoriser l'égalité salariale** et le déroulement de la carrière.

3 **Favoriser la mixité des métiers** et lutter contre les stéréotypes de genre.

4 **Renforcer la prévention et la lutte** contre les violences sexuelles et sexistes.

5 **Renforcer la gouvernance** pour favoriser le déploiement de la politique égalité.

Les étapes à venir…

Ces axes seront déclinés en actions concrètes notamment sur la base des propositions faites dans le cadre de la démarche participative.

Ces propositions seront prochainement discutées avec les organisations syndicales des ministères économiques et financiers.